

Plaidoyer pour une campagne sans champ orange

Les cours d'eau bretons sont contaminés par les pesticides, une contamination généralisée marquée par une très forte présence des désherbants. En effet, ces produits sont les plus fréquemment retrouvés dans nos cours d'eau. À titre d'exemple, la compilation de plusieurs réseaux de suivi des eaux superficielles bretonnes* pour l'année 2017 montre que plus de 55 % des substances pesticides quantifiées dans les eaux sont des désherbants.

Les pesticides et plus particulièrement les herbicides étaient des produits utilisés de tous : professionnels agricoles, du paysage, collectivités, particuliers... La réglementation récente a permis de limiter certains usages :

- depuis le 1er janvier 2017, la réglementation a beaucoup restreint l'usage de ces toxiques pour les collectivités limitant les espaces où ils peuvent être appliqués ;
- les particuliers n'ont plus accès, depuis le 1er janvier dernier à la majeure partie de ces produits, ne pouvant plus ni les acheter, ni les utiliser, ni même les détenir.

L'agriculture demeure donc aujourd'hui la principale utilisatrice de pesticides. Or, ni la réglementation, ni les actions incitatives engagées ne sont à la hauteur ! Deux exemples :

- 1) Le gouvernement n'a pas eu le courage d'intégrer l'interdiction du glyphosate dans la loi, allant même jusqu'à revenir sur son ambition d'arrêter complètement son usage d'ici à 2021.
- 2) L'échec patent des plans Écophyto depuis 2008 montre la limite des actions incitatives face à l'addiction du modèle agricole majoritaire à ces poisons : l'objectif initial de réduction de 50% de l'usage des pesticides d'ici 2018 a été repoussé à 2025, alors que, sur le terrain, l'utilisation augmente.

Un échec qui impacte notre environnement, notre santé, et dont les premières victimes sont les agriculteurs.

Dans nos campagnes, même si les pesticides s'utilisent à plusieurs reprises au cours de l'année, leur présence ne nous saute pas forcément aux yeux. Elle se rappelle pourtant à nous, visuellement, chaque printemps lorsque fleurissent les champs orange, témoins de l'usage de désherbants totaux. Une utilisation difficilement acceptable alors même que des solutions alternatives existent. Une utilisation difficilement supportable pour les riverains alors même qu'ils n'ont plus accès à ces produits.

Pour une interdiction de tous les pesticides de synthèse

Pour Eau & Rivières de Bretagne, il est indispensable et urgent d'interdire tous les pesticides de synthèse. Et d'ores et déjà, plusieurs mesures doivent être prises afin d'améliorer la situation :

- Interdiction de tout passage de désherbant total sur les parcelles agricoles, quelle que soit la culture présente, précédente ou à venir ;
- Interdiction de tout passage de désherbant total sur les zones humides ;
- Renforcement de l'arrêté du 4 mai 2017 notamment en intégrant des distances limitant l'application des pesticides à proximité de tout lieu habité ;
- Mise en place en contrôle des recommandations prises lors procédures d'autorisation des produits sur le marché permettant de protéger la biodiversité : zone non traitée biodiversité, dispositif végétalisé permanent...

Pour en finir avec les printemps orange, recensez avec nous les champs désherbés grâce au site Sentinelles de la nature. Eau & Rivières de Bretagne s'appuiera sur ce recensement pour porter une demande d'interdiction des désherbants totaux auprès du Préfet de Région Bretagne.

* public.tableau.com, Traitement : Observatoire de l'environnement en Bretagne, juillet 2018 – Sources : AELB – OSUR, DREAL-LYXEA, CORPEP



SENTINELLES
DE LA NATURE

Dour ha Stêrioù Breizh

Eau & Rivières
de Bretagne

50
ans
de lutte pour l'eau
ha'n'eo ket echu